Le temps scolaire

Retrouvez ci-dessous les informations concernant le temps scolaire.



Le conseil d'école

Chaque école maternelle et élémentaire publique est dotée d’un conseil d’école. Celui-ci est composé de la direction de l’école, du maire ou de son représentant, des enseignants de chaque classe, des représentants élus des parents d’élèves en nombre égal à celui des classes et d’un représentant de l’Education nationale. Cette instance se réunit 2 ou 3 fois dans l’année.

Le saviez- vous ?
Les représentants de parents d’élèves ont pour mission de faciliter la communication entre les familles, le personnel éducatif et la mairie. Chaque année, au mois d’octobre, des élections sont organisées au sein de chaque école

afin de renouveler les membres élus. Chaque parent de l’école a un droit de vote et peut se porter candidat.

Les classes de découverte

Chaque année, sur la base du volontariat des enseignants, des séjours autogérés peuvent être organisés. La ville peut participer, via une subvention, à l’organisation de ces séjours.

Les sorties scolaires

Nous vous informons que lorsqu’un établissement scolaire organise des sorties pédagogiques, le pique-nique n’est pas fourni par la Collectivité. N’oubliez pas de vous désinscrire le cas échéant à la restauration dans un délai de trois jours, sinon vous serez facturé de la prestation.

Le service minimum d'accueil (SMA)

Il est mis en place dans le cadre de la loi 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d’accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire. Ce service d’accueil est assuré par le personnel municipal au-delà de 25% des enseignants absents pour cause de grève au sein de l’établissement. En deçà, les enfants sont répartis dans les classes des enseignants présents.

Service éducation

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
1er étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 70
inscriptionperiscolaire@sannois.fr

Accueil du public

Lundi - mercredi - vendredi de 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi et jeudi : 8h30-12h30

Fermé le samedi

Liens utiles

Inscription scolaire en ligne